



Assistant-es Sociaux-ales

Édito



Septembre 2016

Magali Giorgetti

Le dernier trimestre 2016 a vu se développer une mobilisation de grande ampleur contre la loi travail qui constitue un recul historique pour les salarié-e-s, ce qui est inacceptable pour la CGT. Ce projet de loi n'a fait l'objet d'aucune négociation préalable avec les principales organisations syndicales et a été adopté sans débat parlementaire grâce à l'article 49-3. Ce déni de démocratie est le signe d'un échec patent !!

D'autres projets ont été adoptés sans aucune légitimité démocratique, tel que le PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) et aussi le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire, qui concerne tous les personnels, administratifs, sociaux et de santé.

La CGT dénonce fermement ce régime indemnitaire contraire à l'esprit de la Fonction publique de carrière telle qu'elle fut définie en France au sortir de la guerre et généralisée aux trois versants en 1984. Le RIFSEEP sape les piliers du statut général de la Fonction publique, en les remplaçant par l'individualisme, la concurrence et leur cortège d'inefficacité, de violence et de souffrance au travail issue également de l'accroissement de la charge de travail.

Se rajoute à cela, le CIA, le Complément Indemnitaire Annuel, est indexé sur l'entretien d'évaluation, au bon vouloir des chefs d'établissement ou de service !! Le CIA c'est un risque important de variation de la rémunération et un moyen supplémentaire de pression par les supérieurs hiérarchiques directs sur les agents. Il générera beaucoup d'inégalités et de souffrance. **En un mot le CIA c'est vraiment la prime discrétionnaire et non obligatoire !!!** Vous l'aurez compris la CGT revendique le même montant du régime indemnitaire pour tous et que celui-ci ne serve ni de moyen de pression, ni de hiérarchisation et ne renforce pas les inégalités.

La CGT réaffirme que la priorité absolue doit être donnée à l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, qui est le point essentiel de la rémunération des fonctionnaires.

La rentrée des travailleurs-ses sociaux-ales se fait dans la rue !

Le 8 septembre les travailleurs-ses sociaux-ales et étudiant-es en travail social étaient une fois de plus dans la rue pour défendre leurs métiers et leurs diplômes.

En effet, comme le 23 mai, le 21 juin et le 11 juillet, l'intersyndicale (CGT, FSU, FAFP, UNEF), le Collectif Avenir Educ (CAE), et EGATS (Etats Généraux Alternatifs du Travail Social) appelaient à une mobilisation pour faire entendre nos revendications. Car si le projet gouvernemental réformant les diplômes en travail social est adopté c'est notre métier d'assistant-e de service qui disparaît !

Notre secteur est à un tournant de son histoire et le constat est sans appel : nous subissons un réel démantèlement du travail social dans son ensemble !

Le manque de moyens, dans le secteur public comme dans le privé, se traduit par une intensification du travail et les délais de prise en charge des publics accompagnés sont, dans bien des cas, trop longs pour répondre à l'urgence sociale résultant de plusieurs décennies de politiques libérales et d'exclusions.



Et pour enfoncer le clou de la démolition du travail social, le gouvernement prévoit de redessiner l'architecture de nos diplômes. Le processus de pseudo-consultation engagé avec la CPC (Commission Professionnelle Consultative) est conduit à marche forcée par le Ministère des affaires sociales et de la santé.

En organisant la destruction de l'ensemble des diplômes et des métiers du travail social, le gouvernement souhaite déqualifier nos professions et nous transformer en technicien-ne-s interchangeables. **La défense de nos métiers n'est pas une défense corporatiste, mais au contraire une défense pour des services publics et des services sociaux de qualité à la hauteur de l'urgence sociale.**

Ainsi, nous réaffirmerons notre détermination à voir protéger et renforcer l'éthique dans l'exercice de nos métiers. Nous nous opposons à la logique d'un travail social qui ne serait que normatif et défendons les valeurs de solidarité, d'autonomie, de respect des individus en tant que sujets de droits, qui fondent un travail social émancipateur.

Aussi, nous revendiquons :

- ⇒ L'abandon du projet de réingénierie des métiers du social ;
- ⇒ L'amélioration des diplômes existants, la reconnaissance immédiate et effective des Diplômes d'État (D.E.) de niveau III actuel au niveau Licence (II) avec inscription dans le cadre du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- ⇒ Le reclassement des professionnels du travail social lauréats de ces D.E. en Catégorie A des agent-es de la Fonction publique et parallèlement sa traduction dans les conventions collectives pour les professionnels du secteur privé ;
- ⇒ La définition de politiques publiques et sociales en réponse aux besoins des populations et/ ou des publics vulnérables avec le maintien de l'égalité d'accès aux droits sur les territoires.

En conséquence, l'urgence de moyens humains et financiers à la hauteur pour répondre aux missions confiées aux services et/ou établissements du secteur de l'action sociale.



ASS sept 2016

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Nom..... Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Établissement

Code postal Ville